

PLOURAC'H

BULLETIN MUNICIPAL



La Municipalité,
assistée de la Secrétaire de Mairie,
a le plaisir de vous remettre
ce bulletin d'information semestriel
sur votre Commune.

n° 62 : Décembre 2019



MOT DU MAIRE



Chers administrés,

C'est toujours avec le même plaisir et la même motivation que je rédige ces quelques lignes pour notre bulletin communal distribué chaque semestre à chacune et chacun d'entre vous. Cela me permet de vous informer des travaux réalisés, des décisions prises par la municipalité et des affaires courantes. Tout cela est important pour permettre d'avoir une transparence totale sur la Collectivité. Sur le bulletin du mois de juin, je vous avais relaté les investissements prévus cette année. A ce jour, je vais vous donner la liste des travaux réalisés ainsi que leur coût.

TRAVAUX REALISES EN 2019 OU EN

- Voirie communale :

Un programme important a été réalisé cette année concernant les voies communales Kerdaniel/Kerho, Kerindret et Kerléret. Ces voies étaient dégradées et à l'unanimité, le Conseil Municipal les a retenues. La couche de roulement a été refaite en enrobé par l'entreprise Colas et l'assainissement par le service voirie de l'Agglomération. Cette dépense sera compensée par le versement d'une partie du contrat de territoire qui s'élève globalement à 82 160 €. Le programme de voirie 2020 viendra purger le solde de cette subvention.

- Voirie rurale :

Les travaux ont été réalisés au Rhun et à Kerho ainsi que des assainissements sur d'autres voies mais les factures n'ont pas été encore reçues.

- Mairie :

Les travaux extérieurs sont terminés depuis fin juillet, travaux réalisés par les entreprises Postollec de Carhaix pour l'enduit et Artimen de Callac pour le bardage bois et l'isolation intérieure du hall. Ces travaux donnent un autre style à notre Maison Commune et la popula-

tion en est satisfaite. Les travaux s'élèvent à environ 35 000 €.

- Salle polyvalente :

Des travaux de réparation concernant l'étanchéité de la toiture ont été réalisés. Ce bel endroit d'accueil pour nos habitants et habitants des autres communes est très apprécié et est loué régulièrement. Nous devons y avoir un regard attentif. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Melibois de Bulat pour 902 € (y compris le remplacement d'un translucide sur le boulodrome).

- Signalétique routière :

Des travaux de peinture ont été réalisés au niveau des ralentisseurs, du cédez-le-passage et des passages piétons. Ce sont des enduits peinture, plus résistants que les simples peintures. La reprise du terrain de tennis a été reportée, compte-tenu des intempéries, au printemps prochain.

- Massifs fleuris :

Nous avons procédé à une reprise des plantations des massifs se trouvant en bordure du parking puisque les plants mis en place lors de l'aménagement du



DANS CE NUMERO :

Le mot du Maire	
Poèmes	2
Comptes rendus des réunions de conseil municipal	3
Rétrospective 2019	3
Le coin des Associations :	11
◆ Les champignons	11
◆ ARES	13
◆ Club du Roc'hellou - La Diane	14
◆ Comité des fêtes - HEIMA	16
Informations pratiques	18
◆ Recensement militaire - Location de la salle polyvalente	18
◆ Divers tarifs communaux - Démarches administratives	19
- Certificat d'immatriculation	19
- Permis de conduire	19
- Carte d'identité	20
◆ C.A.U.E. - Inscriptions listes électorales - Horaires de la déchetterie de Callac	21
◆ RE.O.M. - Ma ruche : je la déclare - Collecte divers pour l'école - Nom de l'école	22
Des nouvelles de l'école	23
Communiqués	25
Gendarmerie - Centre itinérant - Mobilité - Collecte des déchets - Nos objets ont plein d'avenir - Monoxyde de carbone	

Au jour le jour



TRAVAUX REALISES EN 2019 OU EN COURS (suite) :



bourg (2011) étaient dégradés. Par la même occasion, nous avons procédé à une couverture en ardoise. Les autres massifs ont reçu le même traitement afin de faciliter leur entretien, le but étant de répondre aux normes « zéro pesticide » tout en gardant un bourg propre et accueillant.



- Eglise :

Les travaux de mise en lumière de l'édifice sont terminés ainsi que les travaux intérieurs de la sacristie. A ce

jour, reste à faire les travaux du porche qui vont débiter en janvier jusqu'en juin 2020.

Les travaux d'éclairage ont été suivis par le SDE et réalisés par l'entreprise Bouygues pour 19 300 € (non définitif).

Les travaux de la sacristie ont été réalisés par l'entreprise Moulecc de Lamballe mais n'ont pas fait l'objet d'une facturation à l'heure actuelle.



Voilà à ce jour les travaux réalisés en 2019 par notre Collectivité. Tous ces investissements ont été autofinancés grâce à une gestion saine et rigoureuse et ce, sans avoir augmenté les taux d'imposition depuis 2003. En ce qui concerne le programme d'investissements 2020, il n'est pas arrêté puisque nous serons dans l'année d'élection municipale. Les orientations seront laissées à l'équipe municipale issue des élections des 15 et 22 mars.

Je reste à votre écoute et à votre disposition lors de mes permanences le lundi de 11 heures à 12 heures ou à tout autre moment qui vous convient.

Je vous souhaite à toutes et à tous, ainsi qu'à vos proches, d'excellentes fêtes de fin d'année.

Meilleurs vœux à tous et que 2020 vous apporte tout

ce que vous attendez de plus cher : joie, bonheur, santé, réussite dans vos projets, etc.

Je vous invite toutes et tous à la cérémonie des vœux qui se déroulera le samedi 11 janvier 2020 à 15 heures à la salle polyvalente.



03 décembre 2019, fraîcheur et soleil.



Le Maire,
Yannick Larvor

Des photos de mariage (groupes) réalisées par L Corbières et H. Larvor, photographes de Callac ont été déposées en mairie.

Certaines sont tirées à Plourac'h puisqu'il y a l'église en arrière plan. Mais il n'y a pas de date ni de nom. Si vous avez un moment, passez en mairie, vous pourriez peut-être identifier ou dater certains clichés.

POÈME

De Lucien Le Bris
1922-2008

Argent

Après toutes les horreurs
de cette guerre à peine finie
ceux qui se disent gens d'honneur
parlent de celle qui suit.
Ils n'ont pas encore compris
ce que leur réclamait
les douces joies de la vie
et ils ne comprendront jamais.
L'argent, ce maudit argent
que l'on aime tant
c'est le refrain de tous les temps.
Qu'ils soient bons ou mauvais
pour une miette de celui-ci
ils vendraient tous leurs amis.
Peut-être qu'un jour
les hommes plus unis
refuseront de prendre un fusil
pour se vouer à l'amour.



Parfum

Je ne vous dirai pas des choses et des choses
mais je vous offrirai simplement ces roses
ce n'est certes pas une chose grandiose
mais quoi de plus beau qu'une fleur éclore
d'où se dégage un doux parfum qui s'impose.

Le suis-je

Suis-je vraiment poète
je n'en sais rien moi-même.
Je ne suis qu'un pauvre hère



comme tout un chacun.

Je suis avant tout
amoureux de la liberté
et m'en remets aux mains
de celui qu'on appelle destin.
J'espère qu'un jour prochain
mes écrits puissent être lu
et compris de la multitude.
Car faire œuvre de paix
c'est faire confiance à dieu
même s'il n'existe pas.



Le raï

Ecoutez cette musique
c'est le raï de chez nous
qui vous vient de très loin
du fin fond de notre bled.
C'est le raï qui nous rend fou
fou de joie et d'amour.
Comme le vent du désert
qui souffre en tempête
il transporte notre jeunesse
aux rythmes syncopés.
C'est une petite révolution
l'appel à la jeunesse
colportant des idées nouvelles
vers de nouveaux horizons.
Les vieux ne la comprennent pas
mais s'ils avaient notre âge
ils quitteraient leurs babouches
oubliant bien vite leurs douleurs.



PREMIER SEMESTRE 2019 :



Lundi 04 mars :

* Attribution des subventions.

L'attribution des différentes subventions aboutit à un montant de 2 910 € (arrondi à 3 500 € comme les années précédentes au Budget Primitif).

* Imposition 2019

Maintien des taux à savoir :

- ◆ Taxe d'habitation : 13,33 %.
- ◆ Taxe / foncier bâti : 17,16 %.
- ◆ Taxe sur le foncier non bâti : 67,07 %.

* Programme de voirie

Le Conseil retient le programme de voirie suivant :

- la VC 30 de Kerindret
- la VC 21 de Kerho à Kerdaniel
- la VC 32 de Kerléret.

La VC 16 de Guerlès vers le

Bourg sera réalisée en 2020.

* Travaux mairie

Le Conseil Municipal décide de confier les travaux d'enduits à l'entreprise Postollec et les travaux de bardage - faux plafonds à l'entreprise Artimen-Le Provost.

* Rapport CLET/GP3A

Adoption du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT).

Vendredi 29 mars :

* Budgets.

Vote du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2018 - Affectation du résultat de 2018 au Budget Primitif 2019.

Adoption du Budget Primitif 2019

* Contrat de territoire.

Inscription du programme de voirie réalisé entre 2019 et 2020 au Contrat de Territoire

* Travaux porche

Validation de la proposition de l'entreprise ARTHEMA pour un montant de 38 050,00 € HT / 45 660,00 € TTC pour les travaux de restauration des décors peints de la voûte, des murs, des supports ainsi que du statuaire du porche dans le cadre du programme d'entretien 2019 au titre des Monuments Historiques.

* Demande de subvention

Subvention sur les travaux du porche demandée à la DRAC, la Région et le Département.



RÉTROSPECTIVE 2019

SPECTACLE DE NOËL : MARDI 18 DÉCEMBRE 2018 :



RÉTROSPECTIVE 2019

SAMEDI 12 JANVIER : CÉRÉMONIE DES VŒUX



Après les diverses allocutions, devant une assemblée toujours conséquente, mise à l'honneur des enfants de l'école, de Françoise Daret et Bernard Vabre, de Martin et Karen Fletcher et Kévin Quiviger (bénéficiaires de la prime pour l'achat d'une résidence principale), et de la doyenne Anna Le Bolc'h qui nous quittera le 10 avril.

Et du bébé de l'année 2018 Awenn Lemaitre.

Cérémonie précédée le 08 janvier de la distribution des colis aux anciens





RÉTROSPECTIVE 2019

MARDI 15 JANVIER :

Galette des rois - Club du Roc'h'ellou



Comité des fêtes : départ de Jean-Pierre Lenain et Christiane Boquillod, élection d'un nouveau bureau

VENDREDI 08 FEVRIER :



LUNDI 04 AVRIL:

LUNDI 22 AVRIL :



Mise sous bâche des parterres

JEUDI 25 AVRIL :

Livraison de l'épareuse



Chasse aux oeufs

RÉTROSPECTIVE 2019

DIMANCHE 12 MAI :

Fête des voisins



LUNDI 27 MAI :



Mise en route de l'épareuse

LUNDI 03 JUIN :

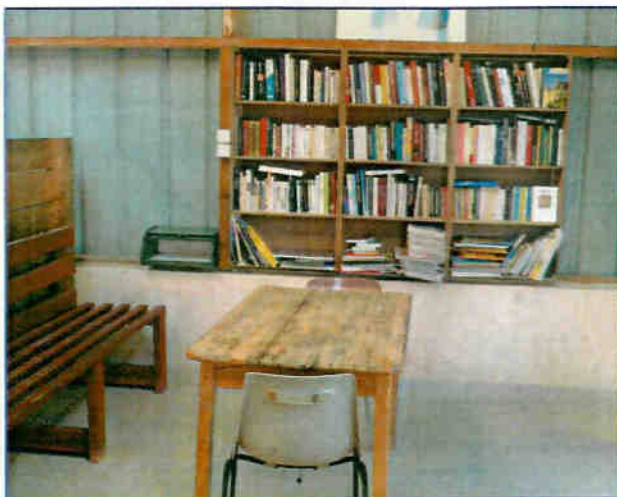


Début des travaux sur façades

MARDI 04 JUIN :



LUNDI 01 JUILLET :



Ouverture du coin bibliothèque au boulodrome



Réfection de la signalisation au sol



RÉTROSPECTIVE 2019

DIMANCHE 16 JUIN :



Journées Jardins Fleuris

DIMANCHE 23 JUIN :



Fête patronale



VENDREDI 12 JUILLET :

Commémoration du 75^{ème} anniversaire de la mort d'André Penglaou à Toul en Eol



RÉTROSPECTIVE 2019

DIMANCHE 28 JUILLET :

Interclochers à Calanhel



MARDI 30 JUILLET :

JEUDI 1ER AOÛT :



Réception des travaux de la mairie

KBE féminin



RÉTROSPECTIVE 2019

SAMEDI 03 AOÛT :



KBE masculin



SAMEDI 10 AOÛT :

SAMEDI 30 AOÛT :



Fest-noz du Comité des Fêtes



Travaux de mise en lumière de l'église

LUNDI 30 SEPTEMBRE :



Titularisation de
Kévin Quiviger au
1er octobre 2019



Minute de silence nationale pour le décès de Jacques Chirac
(décédé le 26 septembre) - Ancien Président de la République

SAMEDI 05 OCTOBRE :



Repas du CCAS :





RÉTROSPECTIVE 2019



MARDI 08 OCTOBRE :

Mise en route de la mise en lumière de l'église



RÉTROSPECTIVE 2019

DERNIÈRE SEMAINE D'OCTOBRE :

JEUDI 31 OCTOBRE :



Atelier jus de pommes



Réunion « Linky »



LUNDI 11 NOVEMBRE :

Cérémonie commémorative



MI-DÉCEMBRE :

Vers la fin des travaux à la sacristie



LE COIN DES ASSOCIATIONS

Les champignons par Deborah Huddle :

La Bretagne est un paradis pour ceux qui sont amateurs ou chasseurs de champignons. Il y avait au moins quatre cents espèces différentes exposées cette année à l'exposition annuelle de Tréglamus.

Je vais vous en présenter certaines très répandues et qui possèdent des particularités, des besoins ou habitudes intéressantes.





Les champignons par Deborah Huddle :

Quand on parle d'un champignon ce que l'on voit pousser n'est que le fruit d'un organisme souterrain, souvent énorme qui ressemble aux racines d'un arbre et qui s'appelle le mycélium. Même si on ne voit aucune trace d'un champignon ça ne veut pas dire qu'il n'est pas présent. Peut-être que le temps ne lui convient pas pour faire pousser ses fruits...



Tout le monde connaît le "Tue Mouche" Amanite muscaria (Fly Agaric). C'est peut-être le champignon qui rafle la vedette. Il pousse de préférence autour des bouleaux mais on peut le trouver aussi sous les pins, les chênes et les hêtres.

Avec son chapeau orange/rouge vif et ses pois blancs il est très beau mais beaucoup de monde en a peur et le croit toxique voir mortel. Pour les mouches ça peut être le cas - son nom commun "Tue Mouche" fait référence à l'utilisation dans le passé d'un morceau de ce champignon trempé dans du lait pour servir d'insecticide. Pour nous les êtres humains, ce champignon a une histoire et un usage beaucoup plus curieux.

Dans le passé - en Sibérie, en Lituanie, et aussi en Inde, ce champignon a été consommé lors de cérémonies rituelles quasi religieuses. Les effets étant identiques à ceux de l'alcool : une ivresse ou intoxication intense. On a découvert que quelques effets indésirables après l'ingestion pouvaient être évités : il suffit de trouver un(e) ami(e) qui en a déjà mangé puis de récupérer son urine et de la boire. Yec'hed mat!

Avez-vous déjà senti une odeur épouvantable pendant une balade en forêt ou dans les champs ? Peut-être s'agit-il de cet autre champignon de forme et de vie bizarres ?

Encore jeune ce champignon ressemble à un œuf. Souvent enterré sous la litière des feuilles mortes on



ne le voit pas facilement, mais on le sent bien car il dégage une très mauvaise odeur. À ce stade on dit qu'il est comestible, mais je ne connais personne qui ait osé le goûter.

Puis ce champignon s'extrait de son œuf protecteur, s'étale et meurt en

une seule journée.

Après son éclosion, en l'observant, on peut affirmer qu'il a bien mérité ses noms commun et botanique "Le Satyre Puant" Phallus impudique (Stinkhorn.)

Sa mauvaise odeur attire les mouches et autres insectes qui viennent se poser dessus. Le chapeau étant gluant, les spores du champignon s'attachent aux pattes des bestioles et se parsèment ainsi ailleurs.

Voilà maintenant un autre champignon de forme bizarre. Celui-ci a besoin du chêne ou, mais moins souvent, du châtaignier pour vivre. Il mène sa vie au cœur de l'arbre pendant des années. Au début il ne semble pas lui faire de mal, mais peu à peu une pourriture s'y développe qui petit à petit va le faire mourir.



Néanmoins c'est un champignon très apprécié des ébénistes et des tourneurs sur bois car il modifie la couleur du chêne en un beau marron foncé. Il s'appelle "Langue du Bœuf" Fistuline hépatique (Beefsteak fungus.)

Jeune ce champignon ressemble vraiment à une langue de bœuf. Plus vieux, davantage à un morceau du beefsteak. De plus, si on le coupe il saigne ! Ça ne donne pas envie de le manger mais en fait il est bien comestible.



Animations Rurales Et Solidarité (ARES) :



Le retour des randonnées au programme de notre journée annuelle au profit d'écoles au Burkina Faso du samedi 14 septembre a été apprécié par le public qui est venu nombreux marcher sur les différents sentiers proposés dont certaines portions ont demandé l'intervention des bénévoles de l'association durant l'été pour leur débroussaillage non pris en charge par les collectivités locales. Ces derniers ont créé également un nouveau passage dans une lande et mis en place une petite passerelle au-dessus d'un fossé pour éviter une prairie pâturée.



Sur chaque circuit, les randonneurs ont eu la surprise de rencontrer de drôles de personnages parfois envoûtants comme la fée de la fontaine, la princesse nippone de la chapelle, l'enchanteresse du moulin, les elfes de dentelle et leurs farfa-

dets musiciens, parfois déconcertants comme les demoiselles barbues de la lande ou le lutin au bodrhan, les bardes anglais ou le poète du rocher et sa petite muse.

A peine remis de leurs émotions, les marcheurs, revenus de leur périple pour déguster un goûter bien mérité à la salle, se sont retrouvés au beau milieu d'un regroupement de voyants, cartomanciennes, de mentalistes venus prédire l'avenir à Plourac'h spécialement pour eux.

Des musiciens et musiciennes étaient aussi de la partie, tantôt à la harpe tantôt au chant et à l'orgue de



barbarie, tantôt venus de l'Erdre avec leur viole, accordéon et violon. Les enfants de l'école se sont mis à nous chanter des airs africains et comme pour leur répondre des chants bretons ont été entonnés par des choristes du coin.



N'oublions pas nos amis de SE-CEPS (Solidarité avec les écoles CEPS) et leur stand d'artisanat africain, pour compléter la liste des animations de cet après-midi là.



En soirée, après l'apéritif africain préparé par notre fidèle Elisabeth et après notre coutumier buffet, ensoleillé par les nombreux mets, salades et gâteaux concoctés par l'association, le groupe brestois de percussions et chants africains mené par Oumar Fandy Diop, grâce à sa musique et ses paroles généreuses, nous a entraînés dans la danse. Pour terminer cette journée solidaire il a invité les autres musiciens à se joindre à lui pour un bœuf musical plein de charme.



Animations Rurales Et Solidarité (ARES) (suite) :



C'est ainsi que notre fête a pu récolter près de 1 900€ comprenant le bénéfice de la journée, l'apport de nos nombreux sponsors et la subvention que nous accorde la commune en tant qu'association. Cette somme est reversée entièrement à l'association SE-CEPS.



Dans son dernier bulletin d'information d'octobre dernier, SE-CEPS nous fait part de son inquiétude par rapport à la situation actuelle au Burkina Faso car les attentats se succèdent jusque dans le Centre Nord du pays, se rapprochant du secteur où les écoles CEPS sont implantées. Les villages des autres régions n'ont pas toujours les moyens d'accueillir les réfugiés de l'intérieur.

Pour autant, les écoles CEPS continuent à fonctionner et les projets aboutissent comme à Tamasgo où les poules achetées couvent maintenant. A Tissil l'égre-neuse est en place et les élèves à Dénissa profitent des lampes pour faire leurs devoirs ainsi qu'à Réo 3. Par contre, des incidents ont eu lieu à Réo 5 au niveau du puits, un nouveau forage sera nécessaire. A Réo 3, le tempête a décoiffé 3 classes et le magasin. Le soutien de notre association ne suffira pas à combler les besoins mais y contribuera.



Nous remercions tous les adhérents, les bénévoles, les intervenants, les élèves, leurs parents, leur institutrice Vanessa, Elisabeth Mayor et sa famille, SE-CEPS qui se déplace tous les ans de Paris, les sponsors, la municipalité et tous nos fidèles participants ainsi que les nouveaux que nous attendons l'année prochaine pour une nouvelle édition de cette fête.



Bonne fin d'année solidaire
Le Président,
Edward Thistlethwaite

Club du Roc'hellou :

Tous les premiers, troisièmes et cinquièmes mardis du mois, un goûter, précédé au choix d'une partie de boules ou de cartes, vous est proposé. La cotisation annuelle de 25 euros donne en plus le droit à deux repas, souvent en juin et décembre. N'hésitez donc pas à venir nous rejoindre avec pourquoi pas de nouvelles idées ! Cet appel est toujours d'actualité.

Vous pouvez venir nous rejoindre à tout moment de l'année !

Joyeuses Fêtes de fin d'année en mon nom et celui de tous les membres du Club.



La Présidente,
Annick Lescoat

Société de Chasse « La Diane » :

Toute l'équipe de la société de chasse de Plourac'h la

Diane vous souhaite un joyeux Noël et une bonne année 2020.



Le Président
Yannick Fer



Ci-après page 15, le règlement
intérieur 2019-2020

LE COIN DES ASSOCIATIONS

Société de Chasse « La Diane » (suite) :

1-OUVERTURE :

Le 15 septembre 2019 à 8 heures 30 au 29 février 2020 à 17 heures 30.

- de l'ouverture générale au 26 octobre 2019 : de 8 heures 30 à 19 heures
- du 27 octobre à la clôture générale : de 9 heures à 17 heures 30.

2-JOURS DE CHASSE :

Les dimanches, jours fériés, le lundi d'ouverture, plus les jeudis ou samedis au choix (le jour choisi doit figurer sur la carte de sociétaire).

3- INVITATIONS :

Maximum 5 par sociétaires et ceci à partir du 13 octobre 2019. Prix des cartes d'invitation fixé à 10 euros. La personne qui invite doit accompagner l'invité pour faciliter le contrôle. Le règlement intérieur doit être remis à l'invité.

Les propriétaires de terres (< à 5 ha) sont autorisés à retirer 2 cartes d'invitation avec obligation d'accompagner les invités ou de les faire accompagner (prendre contact avec le **bureau**), si Yannick LARVOR fermé appeler au 06 30 56 87 76).

4- PRIX DES CARTES

- | | |
|--------------------|------------|
| - sociétaires | 90 euros. |
| - semi/sociétaires | 105 euros. |
| - semi/extérieurs | 125 euros. |
| - extérieurs | 260 euros. |



PERDRIX :

Chasse interdite



FAISANS :

- Le tir des poules est strictement interdit. Cette interdiction doit être scrupuleusement respectée sous peine de sanction.
- Le tir des coqs uniquement à raison de 2 par chasseur et par jour de chasse.

Fermeture : le 1er novembre 2019

LAPINS : Prélèvement limité à 2 lapins par chasseur et 3 par groupe de chasseurs, ceci par jour de chasse et jusqu'au 1er novembre 2019.

Du 02 novembre 2019 au 12 janvier 2020 : prélèvement limité à 2 lapins par groupe de chasseurs et ceci par jour de chasse.

Possibilité de révision des règles en fonction des exigences de gestion.

Prélèvements à maîtriser en fonction des populations constatées.

LIEVRES : 4 bracelets demandés.

Règlement intérieur :



- Chasse au chien courant uniquement
- les 3, 10 et 17 novembre 2019

SANGLIERS : tous les jours chassables.

- Prévenir le bureau de tout nouveau passage de sangliers.
- Battue organisée par le Président ou par un chasseur délégué et responsable de l'organisation de cette chasse.

CHEVREUILS :

- 1ère battue le 27 octobre 2019
- 2 ième battue le 24 novembre 2019
- 3 ième battue le 22 décembre 2019
- 4 ième battue le 05 janvier 2020.



Toute autre chasse sera interdite le jour des battues de chevreuils

BECASSES : Règles fixées par arrêté préfectoral (BIP électronique et GPS interdits).

PIGEONS : Règles fixées par arrêté préfectoral. Autorisation le lundi après 14 heures.

BECASSINES : Règles fixées par arrêté préfectoral.

CANARDS : Règles fixées par arrêté préfectoral.

5- TIR A PROXIMITE DES HABITATIONS :

Interdiction de chasser parmi les animaux d'élevage
Interdiction de chasser à moins de 100 mètres des habitations et des élevages.

Interdiction de tirer en direction des bâtiments (et ceci à moins de 150 mètres).

6- BRACONNAGE :

Plus que jamais, il a été décidé d'être sévère à l'encontre d'actes de braconnage éventuels. Il est rappelé que le Président est habilité à exclure de la société de chasse les personnes coupables d'un délit de braconnage.



7- RAPPORTER IMPÉRATIVEMENT LE CARNET DE PRÉLÈVEMENT 2018-2019

RESPONSABLE DES GARDES CHASSE :

Mr ANTIGNAC : 06.20.78.96.87



Comité des Fêtes :

Le Comité des Fêtes de Plourac'h vous invite à participer à son assemblée générale qui se tiendra le vendredi 17 janvier 2020 à 19 heures, à la salle polyvalente de Plourac'h. L'ordre du jour prévoit l'élection d'un nouveau bureau. Comptant sur votre présence.

Cordialement.

Françoise Daret



Heima :



Premiers événements pour l'association Heima

L'association d'échanges et de partages, Heima, a débuté ses activités à Plourac'h en juillet dernier...

Et ce, par un concert haut en couleur avec le groupe écossais **The Trongate Rum Riots**, jouant également au festival du chant marin de Paimpol..



La soirée s'est terminée joyeusement autour d'un bon feu de camp.



Un autre artiste international s'est produit à Heima en septembre, Le harpiste italien **Andréa Seki**.

Le lieu Heima a été égayé par les créations originales de **Caroline McAvoy** lors des deux concerts.

Heima a ensuite organisé le 19 octobre, le **Cortège des Lucioles**...

Une balade lumineuse avec lanternes fabriquées lors d'ateliers à l'école de Carnoët avec les classes rassemblées de Plourac'h et Carnoët, ainsi qu'un atelier tout public à Heima.



Le **Cortège des Lucioles** a compté plus de 80 personnes et a été animé par la déambulation sur échasses de Momo Miyagashi, la marionnette géante de Madeleine et Steve, l'accordéon de Yannick Larvor et les contes des Veilleurs d'étoiles.



LE COIN DES ASSOCIATIONS



Heima (Suite) :



A la suite du cortège, **The Johnnie Glaz String Band** a endiablé la soirée au cœur de la salle polyvalente, métamorphosée pour l'occasion.. Les 120 personnes présentes ont pu grignoter de la soupe, des croque-lampions et croque-lanternes au rythme du bluegrass, et déguster des bières et autres boissons locales..



L'événement gratuit ayant connu une belle première fois, *Heima proposera une seconde édition l'an prochain..*

Un rendez-vous est donc à prendre pour partager un moment convivial, chaleureux et lumineux à l'entrée de l'hiver...

Depuis novembre, des ateliers **Trico-thé** (gratuit) ont vu le jour..

Rendez-vous chaque mardi entre 14 et 17h (hors vacances scolaires) pour un temps de détente et de papote autour des fils et des aiguilles en tout genre...



Pour le mois de décembre, des **ateliers d'éveil musical parents-bébés** (0-3 ans) sont proposés les samedis 14 et 21 décembre à prix libre et conscient, sur réservation.



Des séances de **Massage Sonore / Toucher par les Sons** sont proposés sur rendez-vous avec Claire, sonothérapeute depuis 2015.

Venez vous allonger et vous relaxer sur les vibrations de bols tibétains, de diapasons thérapeutiques et autres instruments intuitifs..

Un moment de détente et de bien-être!

Pour tout renseignement, inscription et prise de rendez-vous:

<https://associationheimablog.wordpress.com>

Facebook : Heima

Heima@ntymail.com 07 85 07 10 28

Lieu-dit Pen an Quinquis 22160 Plourac'h





Recensement militaire :

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ième mois suivant à la mairie de son domicile.

Par conséquent, en 2020, ce sont les jeunes nés en 2004 qui doivent se faire recenser.

Une "Attestation de recensement" est alors remise. Elle doit être conservée avec le plus grand soin car elle sera notamment réclamée pour l'inscription à des examens, pour le permis de conduire et dans la continuité de cette démarche, elle déclenchera l'inscription automatique sur les listes électorales.

Les nouvelles modalités en matière de conduite accompagnée ne changent rien en matière de recensement militaire.

Dans tous les cas, se présenter en mairie avec le Livret de Famille.

Après avoir procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une Journée Défense et Citoyenneté (JDC), anciennement, Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD). L'ordre de convocation parvient dans les 45 jours environ de la date de la session retenue.

La participation y est obligatoire, sauf cas de force majeure (maladie, problème familial grave...).

En cas de difficultés sur la date proposée, il convient, dans un délai de 15 jours, de prendre contact avec le bureau ou centre de service national afin de fixer une nouvelle date.

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

QUI ? Tous les jeunes Français et jeunes filles de 16 ans.

POURQUOI ? Pour vous inscrire et voir le jour de votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté.

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Rendez-vous en ligne sur www.service-public.fr (site Web sécurisé) pour le déclarer en ligne et télécharger dans votre mairie.
- 2 - Présentez-vous à la mairie de votre domicile (ou de votre lieu de résidence si vous êtes étudiant) avec votre livret de famille et livret de famille.
- 3 - Aller dans la mairie de votre lieu de résidence (ou de votre lieu de travail) pour vous inscrire.
- 4 - Vous pouvez aller jusqu'à votre mairie d'origine.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Remettez votre acte de naissance, livret de famille et livret de famille.

RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS RÉGION NORD-OUEST

Le centre du service national de Brest
☎ 02 98 37 75 58
csn-brest.sec.fct@intradef.gouv.fr

 www.defense.gouv.fr/jdc



Location de la salle polyvalente:

Si vous pensez louer la salle polyvalente, il est souhaitable de vous y prendre suffisamment à l'avance (parfois des dates sont retenues plus d'un an à l'avance !). Vous serez tenu en outre de respecter certains délais selon l'utilisation que vous ferez de la salle :

Manifestation avec repas : 3 semaines à l'avance
(imprimé destiné à la D.D.C.C.R.F. à compléter)

Demande de débit de boissons temporaire : 15 jours à l'avance minimum.

A noter : chaque association ne peut obtenir que **5 autorisations annuelles.**

Dans tous les cas, vous devez vous présenter à la mairie, muni d'une attestation d'assurance (assurance couvrant tous les dommages pouvant résulter de l'occupation des locaux pendant la période où ils sont mis à votre disposition).



INFORMATIONS PRATIQUES

Divers tarifs communaux :

A noter au niveau de la salle polyvalente :

* Club du Roc'Hellou : 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} mardi de 13 h 30 à 18 h 30

* Europe Kreiz Breizh : de 14 h 00 - 17 h 30 (sauf juillet / août) le lundi

A noter : Non mentionnée dans le tableau ci-contre 'une caution ménage de 150,00 € depuis le 1^{er} janvier 2016



Démarches administratives :

Vous pouvez désormais effectuer la majorité de vos démarches administratives sans vous déplacer.

Si vous ne disposez pas d'un accès internet, vous pouvez toutefois utiliser les points d'accueil numérique mis à votre disposition à la Préfecture (Saint-Brieuc) et dans chaque Sous-Préfecture (Dinan, Guingamp et Lannion).

D'autres espaces numériques peuvent vous permettre de réaliser vos démarches dans le département. Pour connaître le lieu le plus proche, consultez le site de la Préfecture 22 (à noter qu'actuellement les plus proches sont : Cybercommune Médiathèque de Ploumagoar, GP3A Pôle de Proximité de Belle-Isle-en-Terre).

La CECCOB (Cellule de Coordination des Actions de l'Etat en Pays Centre-Ouest Bretagne) assure aussi



Certificat d'immatriculation : pour faire la demande d'un certificat d'immatriculation, il faut se rendre sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr>. Une fois la démarche finalisée, je peux imprimer le certificat provisoire d'immatriculation qui m'autorisera à circuler avec mon véhicule, ainsi que le récépissé de dépôt de ma demande.

Permis de conduire : pour faire la demande d'un permis de conduire, il faut se rendre sur <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>. En cas de perte, il faut effectuer la déclaration de perte en ligne. En cas de vol, il faut se rendre dans un service de police ou de gendarmerie.

	Commune	Extérieurs
Réunions diverses	/	23,00 €
Banquets, repas	122,00 €	155,00 €
↳ le deuxième jour	60,00 €	75,00 €
Utilisation vaisselle 50 personnes et plus	16,00 €	16,00 €
Apéritif, vin d'honneur	/	31,00 €
Bal, Fest-noz / deiz, Concert, Théâtre, Vide greniers	77,00 €	150,00 €
Passage entre repas de mariage	0,00 €	60,00 €
Concours de cartes	46,00 €	122,00 €
Café de famille, Café d'enterrement	31,00 €	31,00 €
Disco	130,00 €	320,00 €
Goûters du Club Roc'Hellou (forfait annuel)	160,00 €	/
Buffet campagnard	61,00 €	92,00 €
↳ le deuxième jour	30,00 €	45,00 €
Cours de langues (forfait annuel)	160,00 €	200,00 €
Cours de gymnastique	80,00 €	/
Caution (sous forme de chèques à donner à la remise des clés)	200,00 €	200,00 €

Droits de photocopies :

0,30 €

Concessions de cimetière :

2 m ² pour 15 ans	50,00 €
2 m ² pour 30 ans ou 4 m ² pour 15 ans	100,00 €
4 m ² pour 30 ans	200,00 €

Columbarium :

	15 ans	30 ans
Cave 4 urnes (au sol) (cavure)	300,00 €	600,00 €
Case 4 urnes (monument)	300,00 €	600,00 €
Dispersion des cendres	30,00 €	

la mission de point numérique et, dans ce cadre, conseille et accompagne les personnes qui le souhaitent dans l'accomplissement de ces différentes procédures.

Les usagers sont accueillis, sans rendez-vous, tous les jours de la semaine à l'exception du jeudi, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 (fermeture à 16h00 le vendredi).

CECCOB - Maison des services publics

Place de la Tour d'Auvergne - BP 226 -

29834 Carhaix-Plouguer Cedex

Tél. : 02 98 93 02 88 -

ceccob@finistere.pref.gouv.fr



Si vous souhaitez faire votre démarche depuis un point numérique, pensez à vous munir de votre identifiant [France connect](#) !

Démarches administratives :



En outre, en cas de vol et de perte, il faut acheter un timbre fiscal en ligne.

The screenshot shows the homepage of the Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS). At the top, there is a search bar and a 'Mon Espace' link. Below this, a navigation menu includes: Vos démarches, Les titres, Les solutions, Nos partenaires, L'international, Nos marchés publics, and Contacter l'ANTS. The main content area is divided into three columns. The first column, 'Vos démarches', lists: 'Demander un permis de conduire', 'Connaître le solde de mes points', and 'Où en est mon permis de conduire'. The second column, 'Les solutions', lists: 'Réaliser une pré-demande passeport et/ou CNI majeur', 'Réaliser une pré-demande passeport et/ou CNI mineur', 'Où en est mon passeport / ma CNI', and 'Déterminer si ma ville a adhéré à la dématérialisation'. The third column, 'Nos marchés publics', lists: 'Je vends ou je donne mon véhicule', 'Je refais ma carte grise (certificat d'immatriculation)', 'Je modifie l'adresse sur ma carte grise', 'J'achète ou je reçois un véhicule d'occasion', and 'Je souhaite faire une autre demande'. There are illustrations of a blue car and a Christmas tree. A blue button at the bottom right says 'ACCÉDER À VOTRE ESPACE'.

Cartes d'identité : Les usagers qui résident en Bretagne peuvent remplir en ligne une [pré-demande de CNI](#) avant de se rendre au guichet. Ce téléservice dispense l'utilisateur de remplir ce formulaire au guichet de la mairie et lui permet donc de gagner du temps sur place. Il n'y a plus que 25 mairies dans les Côtes-d'Armor équipées et autorisées à le faire (110 au niveau Bretagne) à savoir Binic, Broons, [Callac](#), Dinan, Guingamp, Jugon-les-Lacs, Lamballe, Lannion, Le Mené, Loudéac, Matignon, Merdrignac, Paimpol, Perros-Guirec, Plancoët, Plérin, Plouaret, Ploubalay, Ploufragan, Pontrioux, Quintin, Rostrenen, Saint-Brieuc, Saint-Nicolas-du-Pélem, Tréguier .

Pour remplir la pré-demande de carte d'identité, il faut se rendre sur <https://passeport.ants.gouv.fr/> Vous devrez ensuite **vous rendre dans la mairie dans laquelle vous aurez préalablement pris rendez-vous et présenter votre numéro de pré-demande.**

La délivrance de la Carte d'Identité demeure gratuite , sauf si dans le cas d'un renouvellement vous ne pouvez fournir l'ancienne (titre périmé, perdu ou volé) : il faut alors fournir un timbre fiscal de 25 euros actuellement.



Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans

pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne:

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Toutefois, malgré les nombreuses mesures d'accompagnement mise en place pour faciliter le déplacement des ressortissants français avec une carte nationale d'identité, des difficultés sont rapportées régulièrement par des usagers qui se voient refuser l'embarquement à bord de vols ou de bateaux de croisière, y compris pour se rendre dans un pays ayant officiellement accepté les CNI prorogées.

Le renouvellement des CNI facialement périmées - ou en voie de l'être - sera autorisé, dès lors que l'utilisateur est en mesure de justifier de son intention de voyager à l'étranger dans un pays acceptant la

Démarches administratives (suite):



CNI comme document de voyage et à condition qu'il ne soit pas titulaire d'un passeport valide.



C.A.U.E. :

Claude CHEREL du C.A.U.E. (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement) tient une permanence à Guingamp-Paimpol-Agglomération (ex GP3A) de 9 h à 12 h les 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois afin d'apporter des conseils sur vos projets d'urbanisme. Il faut prendre rendez-vous au 02.96.40.23.86.

Inscriptions sur les listes électorales :



Les modalités d'inscription sur les listes électorales ont changées : Il est maintenant possible de s'inscrire jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant chaque scrutin.

Lorsque vous atteignez 18 ans, vous êtes inscrit.e automatiquement dès lors que vous avez effectué votre recensement et n'avez pas changé d'adresse. Toutefois, il est recommandé de le vérifier.

Pour s'inscrire, il suffit de créer votre compte en quelques clics sur www.Service-Public.fr, d'accéder à la démarche en ligne « Inscription sur les listes électorales » puis de se laisser guider. La création est gratuite et le compte est sécurisé. Les pièces justificatives (copie d'une pièce d'identité + justificatif de domicile de moins de 3 mois) doivent être numérisées.

Ces modalités sont également valables pour les citoyens européens : inscription pour les élections européennes et / ou municipales (2 listes complémentaires différentes).

Ainsi, pour les municipales de 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020 (contrairement à la règle précédente qui im-

posait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédent le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

Chaque citoyen a la possibilité de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen peut effectivement vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales (et connaître son bureau de vote pour les Communes dotées de plusieurs bureaux) directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Sinon, pour ceux qui n'ont pas accès à Internet, il reste toujours la possibilité de venir en mairie compléter le CERFA et en apportant avec les justificatifs d'identité et de domicile !

Prenez note :

Elections municipales les dimanche 15 et 22 mars 2020

Horaires de la déchetterie de Callac :



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Depuis le 1 ^{er} janvier 2002	8 H - 12 H		8 H - 12 H		8 H - 12 H	8 H - 12 H
	14 H - 18 H		14 H - 18 H		14 H - 18 H	14 H - 18 H

R.E.O.M. :



L'allongement de la durée des études des enfants, le départ pour des personnes âgées pour le foyer d'un enfant ou la maison de retraite, la vente ou la location de votre propriété ... des situations pas toujours faciles à maîtriser en mairie.

Ainsi, afin de limiter le nombre de réclamations au niveau de la facturation des ordures ménagères, pensez à signaler en mairie vos changements de situation et en cas de vente, les noms et adresses des futurs abonnés.

MA RUCHE : JE LA DÉCLARE ! :

La déclaration annuelle des ruchers : Une obligation réglementaire dès la 1ère ruche, un geste citoyen et responsable.

La déclaration annuelle permet la localisation des ruches, localisation indispensable pour un suivi sanitaire efficace en apiculture. Par cette déclaration, vous participez ainsi concrètement à la lutte contre les maladies (plan de Maitrise contre le varroa, programme pilote de lutte contre loque américaine...) et à l'optimisation du réseau d'épidémiosurveillance du trouble des abeilles. L'actualité renforce la nécessité absolue de cette démarche : un parasite « aethina tumida » jusqu'alors inconnu en Europe, le petit coléoptère des ruches est détecté en Italie du Sud. En cas de suspicion dans votre commune, il serait primordial de pouvoir visiter tous les ruchers du secteur.



Apiculteurs, amateurs comme professionnels, comment déclarer ses ruches ?

Faire cette déclaration en automne, après la mise en hivernage, permet de connaître le nombre de colonies qui passeront l'hiver. Cette déclaration est faite en une seule fois à partir du 1er novembre.

Par Internet sur le site TeleRuchers <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/TeleRuchers-teleprocedure> si vous avez déjà déclaré les années passées.

Auprès du GDS par courrier si vous n'avez jamais fait de déclaration : Il suffit de remplir un formulaire CERFA n° 13995*02 (disponible sur le site internet https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13995.do) ou sur demande à l'antenne départementale de votre GDS.



Collecte de revues et journaux:

Les enfants de l'école de Plourac'h récupèrent toujours les revues et journaux mais il semblerait que le lieu de collecte ne soit plus connu de tous.

Sachez par conséquent que vous pouvez les déposer dans le garage de l'allée de l'école.

Vous pouvez également déposer cartouches d'encre usagées, bouchons alimentaires et piles usagées dans le hall de la mairie

Nom de l'école :

Dans le précédent bulletin vous avez été sollicités pour suggérer un nom pour l'école publique de Plourac'h. Merci à ceux qui ont fait les propositions suivantes : Arnaud Beltame, Louis Lallour, Angéla Duval, Mona Ozouf (Ozouf ?), Annie Ebrel, Simone Weil, Alan Stivell (2), Simone Veil, Bernard Hinault, Félix Leyzour, François Lucas. Les propositions contenues dans la boîte mise à disposition dans le hall de la mairie n'ont finalement pas été relevées en 2019. Vous pouvez donc en profiter pour voter soit pour une de ces propositions soit en faire de nouvelles, le principe étant qu'a priori ce sera le nom qui obtiendra le plus de suffrages qui sera retenu.



DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE



Le judo :

En cet automne 2019, nous avons commencé un cycle de judo. Nous y allons le jeudi de 13h45 à 14h45. Quand on arrive, on descend du car puis la maîtresse nous compte. Nous avançons jusqu'au dojo. Puis nous montons les escaliers. On va se changer dans les vestiaires. On enfle nos kimonos et on met nos ceintures blanches sauf Maëlan, Junior, Gabriel et Eleonore parce qu'ils font du judo.

Junior est ceinture verte et orange parce qu'il fait du Judo depuis qu'il a 4 ans. Au début, on fait des échauffements. Par exemple, on fait le crocodile, on court ... et plein d'autres choses. Ensuite, on fait des combats, comme le combat d'ours. On commence à genoux et il faut mettre son adversaire sur le dos



Léo Puillandre

La formation 1ers secours :

En ce 8 octobre, Georges le Jeune est venu nous apprendre les gestes de premiers secours à faire quand quelqu'un tombe dans les pommes. Après, nous avons fait un exercice pour reconnaître les dangers dans différents lieux. Il y avait quatre groupes qui travaillaient sur les différents lieux :

l'école, la ville, le parc et la cuisine. Il nous a également appris à mettre quelqu'un en PLS (Position Latérale de Sécurité). Pour faire la PLS, il faut le mettre le bras en biais (à angle droit), lui plier la jambe et le tourner sur le côté .

Elouenn Lozac'h, Maëlan Le Creff

La fabrication de lanterne :

Le 10 octobre, nous sommes allés à Carnoët. On a chanté les chansons que l'on apprend à l'école (Nonoel, Allez reste, Roule, les Kids United) et nous avons aussi dansé. Nous sommes restés manger à Carnoët. Nous avons mangé un sandwich, des chips, des œufs et des tomates. Nous avons bu du jus d'orange. Après nous avons fait une récréation. Une association de Plourac'h nous a proposé un atelier de fabrications de lanternes pour la veillée aux lan-



ternes du 19 octobre. Nous avons fait des groupes et nous avons fabriqué nos lanternes. On a fait des boules, des carrés, des poissons et différentes formes. Camille a fait un « pri-pri » (une prise). On a commencé par chercher les branches, puis on a mis un morceau de carton à l'intérieur et on a recouvert la structure avec des feuilles et de la colle à la farine.

Nathéo GOUBIN, Elliot Lincot Guizouarn



Cinéma : l'oiseau de passage :

Quand on était en CE, on a été voir « L'oiseau de passage » au cinéma de Callac. C'est l'anniversaire d'une fille nommée Cathy. Par son père, elle a eu un œuf fécondé en cadeau. Puis elle va chez sa maman qui elle est beaucoup moins gentille. Elle offre son œuf à une amie handicapée. Son amie voit

l'œuf éclore et l'histoire continue et se transforme en catastrophe. La fille part de chez elle pour retrouver son canard mais elle finit par retrouver sa famille et après ils font la fête.

Gabriel MELIN JULIEN



La journée du Burkina :

Pour la journée du Burkina, nous avons appris deux chansons. Nous nous sommes entraînés depuis le mois de juin. Il y avait deux femmes qui venaient nous apprendre les chansons : Zamine et Mange.

Le spectacle a eu lieu le 14 septembre. Nous avons mis des déguisements et nous avons chanté. Après, on a mangé des gâteaux et des crêpes.

Kaïna CONNAN PASTOL, Phoebe ROCKWOOD,

Lola SALVI



DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE

La journée d'intégration :

A la journée d'intégration, nous sommes arrivés à Plourac'h. Le matin, nous avons chanté car il y avait le spectacle le soir. On a pris le goûter puis nous avons fait différents ateliers : une maquette de phare, des

dessins en géométrie, du lancer (de javelots, de balles avec des scratch) et des défis mathématiques. Le midi, nous avons pique-niqué dans la cour de l'école.

Liwenn DUBOS, Maëlys ZUURBIER, Yona ABRAHAM



Les mosaïques :

La maîtresse nous a proposé un projet en arts plastiques : faire des mosaïques. La maîtresse nous a montré comment dessiner des objets et des animaux. Nous avons d'abord dessiné un animal ou un objet sur une grande feuille blanche (des vaches, des souris,

des licornes, des tracteurs, des pokémons et d'autres choses). Ensuite, nous avons quadrillé notre feuille et enfin nous les avons peints. Notre maîtresse a fait une licorne.

Samuel CHEVANCE - LE GALL, Anastasia PETROCCHI

Les petits-déjeuner :

Avant les vacances, notre maîtresse nous a annoncé que nous prendrons un petit déjeuner le jeudi matin à l'école après les vacances de la Toussaint. Nous le prenons donc maintenant pour savoir comment manger équilibré. Parce que c'est important pour être en forme. Un jeudi, la maîtresse nous a pris en photo

pendant qu'on mangeait. Pour un petit déjeuner équilibré, il faut :

- * Un laitage qui contient du calcium
- * Des fruits pour avoir des vitamines
- * Des féculents (pain, beurre).



Souleimane EL HADEG, Eléonore LEYS



L'opération Sakado :

Il fait froid dehors la nuit, les SDF sont tout seuls dans la rue, ils n'ont pas à manger et pas de lit. L'opération SAKADO est faite pour eux. Ce petit sac à dos qu'ils vont avoir va contenir une carte, quelque chose à manger et des jeux pour s'amuser. Ce sac à dos va réchauffer leur cœur. On espère qu'ils vont aimer ce qu'on a fait. On espère qu'ils vont penser à la per-

sonne qui a fait la carte. L'opération SAKADO est très utile pour les SDF. Ils vont passer un beau Noël. Le vendredi 15 novembre, l'école de Plourac'h a commencé l'opération SAKADO. Les élèves ont fait chacun une carte qui sera distribuée aux SDF le soir de Noël.

Gisèle HARRIS, Sacha BENDELE SASSI



Le cross du collège :

Nous sommes allés dans le car qui nous a emmené au stade. Ce sont les CM1 qui ont commencé à courir. Ils ont fait deux tours. Il y avait des gens avec une corde pendant le premier tour. Au second tour, ils

ont lâché la corde. Ensuite, c'était au tour des CM2. Ils couraient en relai. On les a attendus dans les tribunes. Puis nous avons regardé les sixièmes et la moitié des cinquièmes. On a même gagné la coupe !

Esteban AVRIL, Junior CHEVALLIER

Le spectacle de Noël :

A l'école, nous avons fait un spectacle. On fait de la danse et du chant. C'est le 17 décembre à la salle des fêtes de Carnoët. Les chansons que l'on va apprendre sont L'Aziza de Daniel Balavoine, Roule de Soprano, Petit Papa Noël de Tino Rossi. C'est

« Nonoel » des Minikeums. Et pour la danse la chanson que la maîtresse a sélectionnée c'est Juice de Lizzo. On a aussi fait de l'art, on fait un voyage dans le temps avec les arts et l'architecture.



Amelie Hayward

Une question, besoin de contacter la gendarmerie :

UN CONTACT NUMÉRIQUE
7/7 ET 24H/24

La brigade numérique répond à toutes les questions ayant trait à la sécurité du quotidien

RENSEIGNER
Apporter des réponses à l'usage, dans tous les domaines :
journal de défense et citoyenneté, recrutement, participation citoyenne,
armes, code de la route, procurations, environnement...

PRÉVENIR
Aider et informer sur de nombreuses thématiques : harcèlement, violences sexuelles
ou sexistes, opération tranquillité vacances, prévention spécifique juniors et seniors,
drogues, cybersécurité, intelligence économique, réinsertion...

ORIENTER
Guider l'internaute dans ses démarches, faciliter l'accès aux télé-services,
accompagner vers les services nationaux ou territoriaux.

COMMENT NOUS CONTACTER ?
www.gendarmerie.interieur.gouv.fr
Gendarmerie Nationale - Gendarmerie

Instagram, Facebook, Twitter, Email icons

Dans tous les cas d'urgence, appelez immédiatement par téléphone le 17 ou le 112

Logo of Gendarmerie Nationale

Centre itinérant :

CALLAC : Salle Kerbuannec - Tous les mercredis de 9h30 à 11h30 depuis le 06 novembre 2019.

Pour tous renseignements, appeler le 02.96.61.70.10



Mobilité : Continuité de service et nouveautés en 2020



Dans le cadre de ses compétences, l'agglomération gère une partie des transports collectifs disponibles sur son territoire. En 2018, elle a souhaité structurer ses offres de mobilité au travers d'une délégation de service public pour renforcer son réseau de transport et ainsi mieux répondre aux besoins de mobilité des habitants. La délégation de service public des mobilités sur le territoire vient d'être confiée fin août, à la société Transdev.

Ainsi, avec la prise d'exploitation en octobre :

- Les trois lignes régulières de transport urbain Axéobus qui desservent Grâces, Guingamp, Pabu, Plouisy, Ploumagoar et Saint-Agathon restent inchangées. Tout comme le service Axéoplus, destiné aux personnes âgées de plus de 80 ans et aux personnes à mobilité réduite ou ayant une carte d'invalidité à 80 % ou plus.
- Le service de Transport À la Demande TAD Axéo est aussi maintenu ; la réservation du trajet reste obligatoire la veille avant midi pour des déplacements vers la ville centre ou la gare. Des correspondances TER ou Tibus sont possibles pour les trajets en dehors de ces zones.
- De nouveaux services seront proposés dès 2020 avec un nouveau zonage de TAD, l'accès aux lignes scolaires, un service de vélos et d'autos partagés...

Un renseignement ? Une question ?

Un numéro de téléphone : 02 96 68 00 08

Une adresse mail : contact@axeo-mobilites.bzh

Un site internet : www.axeo-mobilites.bzh

Une agence au 22 rue Saint-Yves à Guingamp

Nouvelle collecte des déchets :

Dans le cadre de l'harmonisation des collectes de l'agglomération, le secteur de Callac bénéficiera dès janvier 2020 d'une collecte de proximité permettant de trier davantage d'emballages en plastique et aluminium.



... AU JOUR LE JOUR ...

MAIRIE : Horaires d'ouverture au public :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	8 H 30 – 12 H	8 H 30 – 12 H	FERME	8 H 30 – 12 H	8 H 30 – 12 H
APRES-MIDI	14 H – 17 H	14 H – 17 H		14 H – 17 H	14 H – 17 H

PERMANENCES DES ELUS :

Maire :

Yannick LARVOR tient une permanence en mairie le lundi de 11 h à 12 h.

Premier Adjoint :

Philippe Le Guilcher tient une permanence en mairie le jeudi de 11 h à 12 h.

Deuxième Adjoint :

Alain Le Coant tient une permanence en mairie le mardi de 11 h à 12 h.

Mairie

1 rue de la Mairie
22160 PLOURAC'H

☎ : 02.96.45.02.94.

Courriel : mairiedepourach@wanadoo.fr

Télécopie : 02.96.45.02.95.

AUTRES PERMANENCES :

M.S.A. : Pour les deux centres les plus proches :

* Guingamp Place du Champ au Roy – ☎ : 02.96.40.10.40 – du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h sauf le mercredi matin.

* Rostrenen 16 place Porz Moëlou – ☎ : 02.96.57.40.10 – du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h sauf le mercredi matin.

Une permanence administrative se tient en outre au Centre Médico-Social de Callac le 4^{ème} mercredi du mois de 9 h à 12 h.

Sécurité sociale (C.P.A.M.) : 1^{er} et 3^{ème} mardi de 9 h 30 à 11 h 30 à la Mairie de Callac - Renseignements et prise de rendez-vous au 36 46.

Assistante sociale : 2^{ème} et 4^{ème} jeudis de 10 h à 11 h 30 à la Mairie de Callac.

CPAM 22 : une adresse postale UNIQUE :
CPAM des Côtes d'Armor
22024 SAINT-BRIEUC CEDEX 1

Retraite C.R.A.M.B. : Pour les deux centres les plus proches :

* Guingamp Place du Champ au Roy – ☎ : 06.21.61.60.76 - uniquement sur rendez-vous chaque mercredi.

* Rostrenen 16 place Cité Administrative - ☎ : 06.21.61.60.79 – 1^{er} et 4^{ème} mercredis de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h - accueil sur rendez-vous le 2^{ème} et 3^{ème} mercredis.

Habitat et Développement Bretagne : 2^{ème} jeudi de 14 h à 16 h à la Mairie de Callac.

Permanence D.S.D. et C.A.F. : une Assistante Sociale assure une permanence au Centre de la Solidarité Départementale de Callac le jeudi sur rendez-vous en téléphonant au 02.96.57.44.00. Depuis le 02 octobre 2006, une permanence sans rendez-vous a également lieu le lundi de 14 à 16 heures sans rendez-vous.

Mission Locale pour l'Emploi : 4^{ème} mardi de chaque mois de 9 h 30 à 12 h à Guingamp (19 rue St Nicolas - ☎ : 02.96.40.17.30)

Conciliateur de justice : 1^{er} mercredi de chaque mois de 13 h 30 à 17 h sur rendez-vous en mairie de Callac

Conseiller Départemental :

1^{er} samedi de chaque mois, Christian Coail, à partir de 10 h 30 en mairie de Callac

2^{ème} samedi de chaque mois, Claudine Guillou, à partir de 10 h 30 en mairie de Bourbriac

3^{ème} samedi de chaque mois, Claudine Guillou ou Christian Coail, à partir de 10 h 30 en mairie de Belle-Isle-en-Terre

TRAITEMENT DES DECHETS :

Ordures ménagères : la collecte des ordures ménagères est effectuée le lundi matin dans le bourg et tous les 15 jours dans la campagne. La commune est divisée en deux parties : l'une située au nord de l'axe formé par la route allant du Moulin des Prés à Kerdudal en passant par le Bourg, l'autre située au sud de cet axe.



Tri sélectif : Des conteneurs « Plastiques / Papiers » et des conteneurs à verre sont à la disposition des usagers : ils se situent au carrefour des routes qui mènent soit au Balanou soit à Klempéto, et au Bourg sur le parking en face de la mairie (plus un conteneur à verres près de la salle polyvalente). Nouvelles modalités à partir de janvier 2020 - cf p 25/26.